

FICHE D'INSCRIPTION

France Enseignement

Cours par
correspondance

CONCOURS COMMUN
Finances publiques - Douanes - DGCCRF

2 RUE PAUL VIALAR - BP 43
81400 BLAYE-LES-MINES
Tél. : 05.63.36.45.25

Je souhaite m'inscrire dans votre établissement (suivez les 6 étapes) :

(à remplir par l'élève ou son tuteur légal)

Étape ①	État civil	
<input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.		
NOM :	Prénom :	
Né(e) le :		
Adresse :		
Code postal :	Ville :	Tél. :
Mail :		@..... (écrivez lisiblement)
Situation (salarié, étudiant, etc.) :		Dernier diplôme obtenu :

Étape ②	Durée choisie pour la formation
Durée choisie	Quelle que soit la durée choisie, le nombre de devoirs à réaliser est le même. Votre choix aura une influence sur le calendrier de remise de devoirs que vous recevrez en début de formation. Exemple : sur 3 mois, les devoirs sont à renvoyer tous les 11 jours et sur 6 mois, tous les 23 jours. De même, la durée n'a pas d'influence sur le tarif : une formation sur 6 mois n'est pas plus chère que sur 3 mois.
<input type="checkbox"/> 3 mois	
<input type="checkbox"/> 4 mois	
<input type="checkbox"/> 5 mois	
<input type="checkbox"/> 6 mois	
<input type="checkbox"/> autre :	

Étape ③	à lire : Contrôle pédagogique de l'Éducation nationale
<p>Conformément à la législation sur l'enseignement à distance qui soumet notre établissement au contrôle pédagogique de l'Éducation nationale, nous reproduisons les dispositions de l'article L444-8 du code de l'Éducation : "À peine de nullité, le contrat ne peut être signé qu'au terme d'un délai de sept jours après réception. Le contrat peut être résilié par l'élève, ou son représentant légal, si par suite d'un cas fortuit ou d'une force majeure, il est empêché de suivre l'enseignement correspondant. Dans ce cas, la résiliation ne donne lieu à aucune indemnité. Jusqu'à l'expiration d'un délai de trois mois à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat, celui-ci peut être unilatéralement résilié par l'élève moyennant une indemnité dont le montant ne saurait excéder trente pour cent du prix du contrat, fournitures non comprises. Les sommes déjà versées peuvent être retenues à due concurrence. Les livres, objets ou matériels dont le contrat prévoyait la fourniture à l'élève et qui ont été effectivement livrés à la date de résiliation restent acquis pour la valeur estimée au contrat. Il ne peut être payé par anticipation plus de trente pour cent du prix convenu, fournitures non comprises. Pour les cours dont la durée totale est supérieure à douze mois, les trente pour cent sont calculés sur le prix de la première année pédagogique telle qu'elle est prévue par le plan d'études. Le contrat doit, à peine de nullité, reproduire les dispositions du présent article. Il ne peut comporter de clause attributive de compétence."</p>	

Suite au dos ➔

Étape 4	Choix du mode de paiement	
<input type="checkbox"/> en 2 fois (590 €) (295 € x 2 = 590 €) ↓	ou	<input type="checkbox"/> en 10 mensualités (610 €) (61 € x 10 = 610 €) ↓
Veuillez joindre à cette fiche votre premier règlement par chèque ou mandat (à l'ordre de France Enseignement). Possibilité aussi de régler par CB au 05.63.36.45.25		Remplissez le cadre ci-dessous (étape 5) "autorisation de prélèvement" et joignez un RIB.

Étape 5	Mandat de prélèvement (si vous réglez en 10 mensualités)
Mandat de Prélèvement SEPA 	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez France Enseignement à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de France Enseignement. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Référence unique du mandat (à remplir par notre établissement) :	
► DÉBITEUR NOM : Prénom : N° et rue : Code Postal : Ville : Pays :	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-bottom: 5px;"> France Enseignement </div> FRANCE ENSEIGNEMENT 2 RUE PAUL VIALAR BP 43 81400 BLAYE-LES-MINES Identifiant créancier SEPA N° ICS : FR43ZZZ426618 NOM ET ADRESSE DU CREANCIER : FRANCE ENSEIGNEMENT 2 RUE PAUL VIALAR BP 43 81400 BLAYE-LES-MINES
► COMPTE À DÉBITER IBAN <input style="width: 20px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; border: 1px solid black;" type="text"/> BIC (SWIFT) : PAIEMENT : récurrent (10 mensualités pour un total de 610 €)	SIGNATURE OBLIGATOIRE du titulaire du compte à débiter À Le : <div style="text-align: center; border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;"> JOINDRE UN RIB </div>

Étape 6	Signature
J'ai pris connaissance des documents annexés au bulletin d'inscription me donnant toute précision sur le programme de mon enseignement, l'échelonnement des enseignements et des travaux dans le temps.	
Fait le à	Signature, précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé" :

CODE :

 (ne rien inscrire dans ce cadre)

Le directeur, A. SALY

Envoyez cette fiche complétée à : **FRANCE ENSEIGNEMENT**
2 RUE PAUL VIALAR - BP 43
81400 BLAYE-LES-MINES